

# TRAIT D'UNION

INFORMATION MUNICIPALE

SEPTEMBRE 2025



## ÉDITO DU MAIRE

“ Chères Septimontaines, chers Septimontains,

Avec ce nouveau numéro du Trait d'Union, nous poursuivons la tradition de votre bulletin municipal, support de référence pour partager les informations de la vie communale.

En parallèle, la lettre d'information hebdomadaire Samoëns en Bref continue sa diffusion, par courriel et via la page Facebook de la commune. Elle permet de relayer, chaque semaine, les actualités et informations pratiques. Vous pouvez vous y abonner sur le site internet de la commune.

Ces deux outils, complémentaires, ont un même objectif : **maintenir un lien régulier et transparent avec vous**, et faciliter la circulation de l'information entre la mairie et l'ensemble des habitants.

Jean-Charles Mogenet, maire de Samoëns

## PISCINE MUNICIPALE ET LAC AUX DAMES UNE SAISON ESTIVALE RÉUSSIE



*Rencontre avec Camille Davergne, chef de bassin*

**Comment s'est déroulée la saison estivale à la piscine et au lac de Samoëns ?**

La saison s'est très bien passée, portée par une météo favorable. La fréquentation est restée stable par rapport aux années précédentes, aussi bien à la piscine qu'au lac.

**Quel est le profil des usagers ?**

En juillet-août, la piscine est surtout fréquentée par des familles en vacances. En juin et septembre, ce sont plutôt les locaux, orientés natation sportive. Le lac attire un public familial et des groupes, avec un pic d'affluence entre mi-juillet et mi-août.

**Quel rôle joue l'équipe de sauvetage ?**

Notre mission principale est la prévention, l'information et l'intervention si nécessaire. Grâce à une bonne sensibilisation du public, nous n'avons pas eu à gérer d'interventions majeures cet été. La vigilance reste constante : surveiller demande une attention de chaque instant.

**Que souhaitez-vous que le public retienne de ce travail ?**

Que derrière l'image parfois stéréotypée du maître-nageur, il y a un vrai rôle de surveillance, exigeant et essentiel pour la sécurité. Et surtout, que le bon fonctionnement de la piscine repose sur une équipe complète : BNSSA, maîtres-nageurs, mais aussi agents de caisse et techniciens, tous impliqués et complémentaires.

## RENTRÉE SCOLAIRE À SAMOËNS

L'école primaire publique Adelin Malgrand a fait sa rentrée avec **7 classes** cette année, dont 6 à double niveau. Un **chiffre stable**, dont on peut se féliciter puisque aucune fermeture de classe n'a été prononcée.

En maternelle, les effectifs comptent 14 petites sections, 26 moyens et 22 grandes sections, répartis en 3 classes.

En élémentaire, on dénombre 8 CP, 20 CE1, 22 CE2, 21 CM1 et 32 CM2, organisés en 4 classes.

Si la **tendance générale montre une baisse du nombre d'élèves** par niveau, l'espoir reste de maintenir toutes les classes dans les prochaines années pour préserver des conditions d'apprentissage de qualité.

Samoëns compte aussi environ 80 élèves dans l'école privée Notre-Dame de l'Assomption et près de 180 collégiens au collège André Corbet. Ce dernier chiffre illustre la spécificité du collège de Samoëns, l'un des plus petits de Haute-Savoie, auquel la commune reste très attachée.

# RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

## LA PREMIÈRE PHASE EST EN COURS

La commune a lancé début septembre la première étape du projet de réaménagement du centre-bourg. Cette phase, qui se poursuivra jusqu'au début décembre (selon les conditions météorologiques), concerne trois secteurs : le pourtour du Gros Tilleul et les commerces côté ouest de la place, le parvis de l'église et le monument aux Morts, ainsi que la rue du Parc.

### Préserver le Gros Tilleul

Symbole de Samoëns, le Gros Tilleul a fait l'objet d'une expertise sur son état de santé. Cette étude a permis de définir les aménagements nécessaires pour préserver sa vitalité : désimperméabilisation du sol, traitement racinaire, suppression du stationnement immédiat, déplacement du manège de quelques mètres et création d'un cadre plus respectueux.

### Mettre en valeur le patrimoine

Le parvis de l'église est en cours de réaménagement afin de renforcer son accessibilité et son lien avec l'espace de mémoire voisin. Le monument aux Morts est repensé pour mieux s'intégrer avec l'ancien cimetière et le jardin lapidaire. Objectif : améliorer l'accueil lors des commémorations et offrir un cadre propice au recueillement.



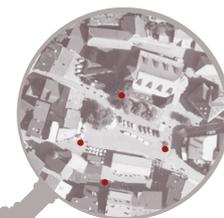
### Une rue du Parc (future « Rue du Jardin Botanique ») plus agréable

La rue du Parc se transforme, plus aérée et végétalisée, pour rendre le cœur de bourg plus convivial.



### Et après ?

Au printemps 2026, la phase 2 portera sur le reste de la place du Gros Tilleul, avec notamment les abords de la Grenette et l'amélioration de l'accessibilité.



À noter que l'ensemble des projections sont affichées sur la place du Gros Tilleul, réparties sur 4 pupitres.

## EXTENSION DU CIMETIÈRE COMMUNAL

### POINT D'ÉTAPE

Face à la saturation du cimetière actuel, la commune a lancé un **projet d'extension en deux phases**, prévoyant à terme plus de **200 nouveaux emplacements**, dont une centaine dans la première tranche aujourd'hui en cours. Démarrés fin juin 2025, les travaux de cette première phase avancent dans les temps : allées finalisées, installation de drains pour l'évacuation des eaux pluviales, mise en place de la terre végétale et installation et raccordement au réseau d'eau de nouvelles fontaines.

L'automne verra l'achèvement du chantier avec la pose de la clôture, du portail et la plantation d'arbustes qui viendront structurer et embellir l'espace.

La deuxième phase, comprenant un columbarium et des emplacements supplémentaires, sera engagée ultérieurement, lorsque cette première zone sera saturée.

## LES ABORDS DU CLÉVIEUX OFFRENT UN NOUVEAU VISAGE

Depuis cet été, les abords du Clévieux ont achevé leur métamorphose. Après la pose, en octobre 2024, de la passerelle en bois, ouvrage d'art réalisé par une entreprise locale, **les travaux d'aménagement de la rive droite sont désormais terminés.**

Conçu et supervisé par les services techniques de la commune, ce chantier a amélioré l'esthétique, la sécurité et l'accessibilité de ce secteur très fréquenté.



Un trottoir de 2 mètres de large longe désormais le Clévieux et le réseau électrique a été entièrement refait pour accueillir d'ici cet hiver des candélabres plus performants et économes.

Le projet comprend aussi :

- des stationnements classiques et PMR,
- deux arrêts de bus accessibles,
- un cheminement PMR continu jusqu'à la passerelle,
- des bornes de recharge pour véhicules électriques.

Cette dernière phase de travaux de réaménagement contribue à améliorer durablement le cadre de vie et la mobilité au cœur du village.

## RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE UN CHANTIER SOUTENU PAR LA FONDATION DU PATRIMOINE

La commune entreprend un chantier important en cette fin de mois de septembre : la réfection complète de la toiture de l'église. Ces travaux, indispensables à la préservation de ce bâtiment emblématique de notre village, visent à **garantir sa pérennité et à valoriser un élément fort de notre patrimoine architectural.**

Pour accompagner ce projet, **une convention de partenariat a été signée avec la Fondation du patrimoine.** Cette collaboration permet de **lancer une campagne de collecte de dons, ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent contribuer à la sauvegarde de ce monument.**

Chaque don, qu'il provienne de particuliers ou d'entreprises, participe à la réussite de cette opération. Les dons effectués via la Fondation du patrimoine ouvrent **droit à une réduction d'impôt** (66 % du montant pour les particuliers et 60 % pour les entreprises).

Ainsi, chacun peut devenir acteur de la préservation du patrimoine communal en participant à cette démarche collective. Toutes les informations pratiques et le lien pour effectuer un don en ligne seront disponibles prochainement sur le site de la Fondation du patrimoine et en mairie.



# PARKING DU GRAND MASSIF EXPRESS

## NOUVEAUTÉS POUR L'HIVER 2025-2026

À partir de cet hiver, le stationnement au parking du Grand Massif Express évolue avec la mise en place d'une nouvelle grille tarifaire valable pour la saison hivernale (parking gratuit le reste de l'année) :

- 1h gratuite, puis un forfait jour unique à 7 €
- Forfait saison à 250 €
- Forfait saison à tarif réduit à 125 € pour les professionnels utilisant la télécabine pour rejoindre leur lieu de travail (personnel à Samoëns 1600, moniteurs ESF, etc.), sur présentation d'un justificatif
- Gratuité pour les résidents septimontains (résidences principales et secondaires), sur justificatif
- Gratuité pour les PMR

Toutes les informations pratiques pour obtenir les forfaits gratuits ou à tarif réduit seront disponibles prochainement sur le site de la mairie de Samoëns : [www.mairiedesamoens.fr](http://www.mairiedesamoens.fr).

## Les dates à retenir

28 octobre



à 9h et 12h30  
à la médiathèque

PIOK spectacle d'ombres  
inspiré de l'album  
*Pouik et le Petit Oiseau*  
Dès 12 mois | 20 minutes  
Réservation obligatoire.

30 octobre



à 19h  
à la salle du Foyer

Thème au choix des  
participants  
Ouvert à tous  
Accès libre

25 novembre



à 19h  
à l'Espace le Bois aux  
Dames

Rencontre-bilan  
Ouvert à tous  
Accès libre

15 janvier 2026

Voeux  
du Maire

à 19h  
à l'Espace le Bois aux  
Dames, salle Bourgeoise

Ouvert à tous  
Accès libre

Les rencontres Samoëns que j'aime sont l'occasion  
d'échanger avec les élus sur la vie communale.

### MAIRIE PRATIQUE

#### DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

La commune met à disposition l'ensemble des délibérations du Conseil municipal en ligne, à l'issue de chaque séance. Elles sont consultables sur le portail dédié : <https://delibs.com/samoens>

#### NEWSLETTER HEBDOMADAIRE SAMOËNS EN BREF

Chaque vendredi recevez le Samoëns en Bref dans votre boîte mail ! Elle vous informe des actualités de la semaine, des rendez-vous à venir et d'une actualité de la Communauté de communes des Montagnes du Giffre.

Pour s'abonner, il suffit de renseigner son adresse e-mail sur l'accueil du site internet de la commune : [www.mairiedesamoens.fr](http://www.mairiedesamoens.fr)

#### COORDONNÉES ET HORAIRES DE LA MAIRIE



33 place des Dents Blanches, Samoëns  
04 50 34 42 38

[contact@mairiedesamoens.fr](mailto:contact@mairiedesamoens.fr)  
[www.mairiedesamoens.fr](http://www.mairiedesamoens.fr)



Lundi 9h-12h | 15h-18h  
Mardi 9h-12h  
Mercredi 9h-13h  
Jeudi 9h-12h  
Vendredi 9h-12h | 14h-16h

#### Mentions légales

Directeur de la publication : Jean-Charles Mogenet, maire de Samoëns · Rédaction et conception : service communication de la mairie de Samoëns · Crédits photos et images : mairie de Samoëns, office de tourisme de Samoëns, Graphisme et Paysages, Fondation du Patrimoine  
Nombre d'exemplaires tirés : 1500 · Impression : Imprimerie Printoclock · Date de publication : septembre 2025